

Jeunesse & **ENTREPRISES**

Le journal de l'Association Jeunesse et Entreprises

DOSSIER



COLLOQUE NATIONAL AJE ÉCONOMIE ET ÉDUCATION AU SERVICE DES JEUNES



GRAND ANGLE

p. 3

Campagne AJE 2007 :

« Une entreprise
qui n'attend rien
des jeunes
n'a pas d'avenir »

Panel jeunes :

« Aborder le marché
du travail »

FOCUS

pp. 8 et 9

Veolia Environnement:

« Repérer,
anticiper, construire
les compétences »

RESEAU

pp. 12 et 13

Club AJE Paris:

« Trait d'union École
Entreprise de Paris »

Numéro 37 • 1^{er} trimestre 2007 - ISSN 1769 - 4698

www.jeunesse-entreprises.com



Le bonheur d'être copié

COCO CHANEL aimait affirmer qu'elle adorait être copiée, même si elle ajoutait subrepticement qu'elle aimait aussi être citée. AJE a les mêmes sentiments, avec peut-être moins de susceptibilité.

En effet, AJE a, il y a vingt ans déjà, ouvert la voie sur ce rapprochement indispensable entre le monde des entreprises et le monde des jeunes – jeunes eux-mêmes bien sûr, mais aussi parents d'élèves et enseignants. Le démarrage ne fut pas facile et certains ont considéré avec scepticisme notre enthousiasme un peu naïf. Mais aujourd'hui ce rapprochement est souhaité ardemment par nos gouvernants politiques, par les chefs d'entreprises et leur DRH, par les professeurs, par les élèves et leurs parents, comme ont pu en témoigner les nombreux participants réunis autour de Messieurs les ministres, Thierry Breton et Gilles de Robien, lors de notre colloque "De l'École à l'Emploi" du 19 octobre dernier, dans les deux salles de cinéma Publicis. Notre triptyque Information-Formation-Insertion est désormais un impératif que plus personne ne conteste.

Les initiatives dans ce sens se multiplient sur le territoire et nous nous en réjouissons sincèrement, prêts à aider tous ceux qui nous le demandent, prêts à fédérer des actions régionales, prêts à transmettre notre expérience de vingt ans.

Si nos projets sont repris, c'est bien. Si on veut bien nous citer, c'est mieux.

La nouvelle année 2007 verra se réaliser de nouvelles actions AJE : création de plusieurs Clubs de province, partenariat avec des organismes motivés et compétents, informations plus abondantes fournies aux entreprises adhérentes, suivi des démarches des jeunes, stages des enseignants, découverte des métiers, etc.

Que nos confrères chefs d'entreprises, conscients aujourd'hui de l'importance de cette mission, acceptent de nous aider.

C'est pour nos entreprises et nos jeunes que nous militons.

Yvon GATTAZ
Président



© Guillaume de Fenoyl

SOMMAIRE

GRAND ANGLE

- **Campagnes AJE 2007 :**
« Une entreprise qui n'attend rien des jeunes n'a pas d'avenir » p. 3
- **Panel jeunes :**
« Aborder le marché du travail » pp. 4 et 5
- **Création d'entreprise :**
Lille, La Plaine St-Denis, Vannes pp. 6 et 7

FOCUS ENTREPRISE

Dominique HERON, Veolia Environnement :
« Repérer, anticiper, construire les compétences » pp. 8 et 9

PARTENAIRES

Imagine ton futur Avec l'industrie mon aventure commence p. 10

RÉSEAU

Club AJE Paris :
« Trait d'union École Entreprise de Paris » pp. 12 et 13

DOSSIER

- **COLLOQUE AJE DU 19 OCTOBRE 2006 :**
LES INTERVENTIONS pp. 14 à 19
- **DISCOURS DU MINISTRE GILLES DE ROBIEN :**
« L'INTÉRÊT POUR L'ENTREPRISE NE SE DÉCRÈTE PAS, IL SE CONSTRUIT » p. 20



Le Journal de l'Association **JEUNESSE & ENTREPRISES**

4, rue Léo-Delibes, 75116 PARIS / Tél. : 01 47 55 08 40 / Fax : 01 47 55 64 11 / aje@jeunesse-entreprises.com

Comité de rédaction : Sabine de BEAULIEU, Jean-Marc CHABANAS, Charlotte CLOG, Marcel SZWARC • Photographe : Guillaume de Fenoyl

Directeur de la publication : Yvon GATTAZ • Coordination : Charlotte CLOG • Conception et réalisation : PC PRESSE • Imprimeur : Maury Imprimeur

CAMPAGNES AJE 2007

«UNE ENTREPRISE QUI N'ATTEND RIEN DES JEUNES N'A PAS D'AVENIR»

Le 19 octobre dernier, plus de 600 chefs d'entreprise, enseignants et jeunes ont débattu, dans les deux salles de cinéma de Publicis sur les Champs-Élysées, du thème « De l'École à l'Emploi », considéré comme l'un des axes prioritaires d'AJE depuis sa fondation par le président Yvon Gattaz.

L'Association Jeunesse et Entreprises, qui a fêté à cette occasion son 20^e anniversaire, a :

- touché 3 600 000 jeunes, 35 000 enseignants, 54 000 entreprises,
- diffusé 6 ouvrages à 30 000 exemplaires,
- publié 9 millions de plaquettes « Les Entreprises parlent aux Élèves de 4^{ème} » et d'outils d'aides au dialogue.

... et connaît aujourd'hui un succès croissant dans le domaine du rapprochement Éducation/Entreprises.

Un an après sa campagne d'affichage en faveur de l'embauche d'apprentis, Jeunesse et Entreprises s'est appuyée sur les deux films-spots réalisés avec le concours de Philippe Amy et Éric Turlotte, directeurs de la création de Publicis Consultants. AJE a ainsi lancé une vaste campagne de sensibilisation auprès des entreprises en association avec ses partenaires pour pratiquer davantage l'accueil personnalisé, les stages d'intégration, le livret d'accueil, le parrainage, l'évalua-

tion régulière, les formations spécifiques aux métiers de l'entreprise et l'accueil d'enseignants en stages; elle incite en particulier les jeunes actifs et parents d'élèves à s'impliquer davantage dans la promotion de leurs métiers auprès des jeunes et des établissements scolaires. Son slogan : « Une entreprise qui n'attend rien des jeunes n'a pas d'avenir ». ■

Le rôle d'AJE est de créer un pont entre les jeunes et les entreprises, faciliter les échanges, les relations et permettre une plus grande intégration sur le marché du travail.

Deux films « prise de conscience » avec une volonté de simplicité, nous interpellent sur deux mondes de l'entreprise, deux vitesses : l'activité fébrile (illustrée par la bande son) puis l'indifférence de celle-ci pour les capacités des jeunes. La voix-off arrive comme un constat et une mise en garde : « Une entreprise qui n'attend rien des jeunes n'a pas d'avenir ». Ces films agissent comme un constat et ont pour but de changer notre regard, d'ouvrir un dialogue dont AJE serait le porte-parole. Les deux films sont visibles sur www.jeunesse-entreprises.com rubrique « Actualités ».

APPEL À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Vous savez combien il est essentiel pour l'avenir de vos entreprises de pouvoir agir avec efficacité face à vos besoins de formation et de recrutement de jeunes. Engagés à vos côtés pour promouvoir l'image et la connaissance de l'entreprise auprès des enseignants et de leurs élèves ou étudiants, nous vous remercions du soutien que vous pouvez utilement nous apporter grâce au versement de la taxe d'apprentissage, dans la catégorie « Information/ Orientation scolaire et professionnelle », qui constitue l'une de nos principales ressources.

La récente enquête AJE « Première activité professionnelle » présentée avec nos propositions d'actions à Messieurs les ministres Thierry Breton et Gilles de Robien, laisse de bonnes raisons d'espérer une amélioration. 85% des jeunes ont une bonne image de l'entreprise. Toutefois, 40% des lycéens et étudiants restent sans idée précise du métier qu'ils souhaitent exercer.

Considérant l'éducation et l'orientation comme un enjeu stratégique, l'Association Jeunesse et Entreprises a signé en 2006 un accord de partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale en vue de renforcer ses initiatives en faveur du rapprochement entre les milieux éducatifs et économiques pour une meilleure insertion professionnelle des jeunes.

Forte de son expérience acquise sur le terrain depuis 20 ans, AJE s'est ainsi fixée comme objectif prioritaire en 2007

un maillage plus important du territoire grâce à son réseau d'entreprises et de partenaires autour des axes suivants :

- sensibilisation des parents à l'orientation,
- valorisation des filières professionnalisantes,
- participation à la formation initiale et continue des enseignants pour « découvrir les rouages de l'entreprise »,
- campagne « passeport pour l'entreprise » et « accueil du jeune en entreprise » autour de l'option « découverte professionnelle » au collège,
- poursuite de son Tour de France « Création d'entreprises de croissance » dans les pôles étudiants.

Comptant sur votre aide indispensable pour la réussite de nos actions, nous espérons contribuer à la réalisation de nombreux projets au service des jeunes et de vos entreprises! ■

Sabine de BEAULIEU
déléguée générale

EXPÉRIENCE ET POLYVALENCE SONT INDISPENSABLES POUR ABORDER LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Première rencontre du « panel jeunes » 2006-2007, composé d'élèves et d'étudiants franciliens de 15 à 25 ans ayant une formation allant du BEP à l'école de commerce ou d'ingénieur. Elle portait sur : « Votre entrée sur le marché du travail : quand et comment vous en préoccupez-vous ? ». Pour autant cette interrogation semble être une formulation qui n'est guère évocatrice pour les collégiens et les lycéens et ni la première préoccupation des étudiants.

Que représente, pour vous, l'expression « marché du travail » ?

Eva : « Pour 30 % des élèves de ma classe, le marché du travail est le lieu de l'offre et de la demande. Pour 15 %, c'est l'ensemble des entreprises qui seront de potentiels employeurs. »

Ladislav : « C'est le lieu virtuel où se rencontrent l'offre et la demande. »

Existe-t-il un seul marché du travail ?

Olivier : « Il y a un marché du travail pour chaque domaine. »

Rachad : « Il est important de savoir comment se porte chaque secteur pour mieux orienter sa spécialisation. »

À quel moment pensez-vous qu'il soit normal – ou souhaitable – de se poser la question de son entrée sur le marché du travail ?

Ladislav : « Dans notre établissement, la question se pose dès la 3^{ème}. Le choix doit être fait le plus tôt possible. Il faut se demander dans quel domaine on veut travailler, car ensuite c'est pour la vie. »

Hakan : « Je me suis dit qu'il fallait que je continue après le bac, car aujourd'hui un bac ne vaut plus rien sur le marché du travail. »

Rachad : « Le choix se fait déjà par rapport à ce que l'on aime. Si on est bon en maths, on s'orientera plus vers des études scientifiques, sans se demander ce que l'on fera plus tard. »

Jessica : « La communication est un secteur bouché, mais ce n'est pas pour cela que je n'y vais pas, il faut savoir se faire sa place. »

Gwénaél : « Au lycée, je n'imaginai pas du tout ce que je ferais aujourd'hui. Si je peux vous donner un conseil, c'est de vous informer au maximum. Et surtout, il faut savoir ce qu'on ne veut pas faire. Le marché du travail est plus ouvert qu'on ne le croit. Ce n'est pas parce que l'on a un diplôme d'ingénieur que l'on sera ingénieur toute sa vie. Notre formation nous apporte des connaissances mais avant tout, elle nous rend adaptables et polyvalents. »

Charlotte : « J'ai envie d'être journaliste, mais il faut tellement se spécialiser aujourd'hui que je ne suis pas

sûre que l'on pourra changer aussi facilement. »

Ladislav : « On va devoir être flexibles, des emplois vont être créés, d'autres vont disparaître. »

Cynthia : « Il y a un problème d'information. En première, on choisit des matières. Puis il y a une suite logique dans les filières et on peut difficilement en changer. On ne se rend compte que plus tard que l'on peut se diversifier, quand on cherche un emploi. »

Comment vous imaginez-vous trouver votre premier emploi ? Quels moyens allez-vous mettre en œuvre pour rentrer sur le marché du travail ?

Jessica : « Étant en alternance, je postulerai peut-être dans mon entreprise après, et s'il n'y a pas de poste adapté à ce que je veux, je chercherai ailleurs. »

Eva : « Aujourd'hui, on sait que l'entreprise cherche des Bac+5 avec de l'expérience. C'est ça qui me plaît dans l'alternance. »

Rachad : « De nos jours, tous les emplois demandent un minimum de formation et d'expérience. Avec le bac seul, on entre chez M^r Do ou chez Quick. »

Pensez-vous que plus on a de diplômes, plus l'entrée sur le marché du travail en est facilitée ?

Hakan : « Plus on a de diplômes, plus on peut avoir un métier correct. »

Jessica : « Ce n'est pas une question de diplômes. À égalité, celui qui a fait une formation en alternance aura plus de possibilités d'emploi qu'en formation initiale. C'est l'expérience qui compte. »

Kévin : « On peut rentrer dans certains domaines avec le bac, puis gravir les échelons grâce à la formation interne. »

Clélia : « L'entreprise va souvent embaucher une personne moins chère, donc avec moins de diplômes. »

Mehdi : « Il y a aussi des Polytechniciens qui peuvent se retrouver chômeurs. Il faut avant tout être motivé. »

Clélia : « On peut réussir grâce à la motivation. On va se donner tous les moyens possibles pour réussir ses études mais aussi pour trouver un job. »

Stéphanie : « On va s'intéresser au marché du travail le jour où on aura envie de changer. »

Nadège : « Avec notre BTS, on est très polyvalents : on peut faire de nombreuses licences, donc notre recherche sera plus large. »

Pensez-vous qu'il est important de suivre le marché du travail ?

Gwénaël : « Nos choix sont déterminants à notre niveau. On sait qu'on rentre réellement sur le marché du travail. On cherche les contacts avec les entreprises. »

Ludovic : « Nos profs nous poussent à continuer après le BTS, au moins jusqu'en licence, mais sans nous informer sur les métiers que l'on peut faire. »

Cynthia : « Pour le BTS assistant de direction, la directrice de l'école nous a dit qu'il y avait un marché. On reçoit des offres à l'école. »

Stéphanie : « Les anciennes de l'école sont venues nous parler de notre secteur et de son marché. »

Olivier : « Beaucoup de jeunes travaillent pour payer leurs études, donc ils sont plus ou moins déjà sur le marché du travail. »

Rachad : « Si on a l'habitude de faire trois mois de stage chaque année, on commence à prendre conscience du marché du travail. »

Y a-t-il des moyens ou des instruments à privilégier pour surveiller le marché du travail, ses offres ? Lesquels ?

Stéphanie : « Les sites internet. »

Olivier : « Le Figaro le lundi matin ! »

Clélia : « Sur les salons des métiers, on m'a renseignée sur les différents secteurs susceptibles d'embaucher. »

Eva : « Au CIO, il y a aussi des chiffres et des personnes compétentes. »

Ladislav : « Il y a des rapports remis régulièrement à l'Éducation nationale. On trouve des informations dans Challenges également. »

Kévin : « Il faudrait pouvoir savoir comment ça se passe quand on aura fini nos études. Le marché du travail peut changer entre temps. »

Gwénaël : « On a une association étudiante qui organise un forum de recrutement chaque année. Environ 150 entreprises viennent, l'entrée est libre, ça permet de savoir où en sont les secteurs. »

Comment réagissez-vous face à la précarité ?

Olivier : « On ne la craint pas. Aujourd'hui, on va rester un ou deux ans dans une entreprise ; puis rebondir sur une autre, mais il faut savoir anticiper. »

Eva : « J'ai envie d'avoir plus d'expérience avant de me fixer quelque part, donc ça ne me fait pas trop peur pour l'instant. »

Olivier : « Quelqu'un de très bon dans son domaine n'a pas à avoir peur de la précarité. »

Ludovic : « Si on va dans un secteur bouché, qu'on est licencié et qu'on ne peut pas subvenir aux besoins de sa famille, ça fait peur. »

Quelles sont vos attentes ? Souhaiteriez-vous que l'on vous informe davantage sur les opportunités et les possibilités que vous offrent les études que vous êtes en train de suivre ?

Kévin : « On devrait être plus informés dès le collège : comment faire tel métier avec telle filière ? Il nous faudrait plus d'informations sur les passerelles pour atteindre un métier. Quelles sont les voies royales et les petits ponts ? »

Cynthia : « Les Conseillers d'orientation devraient nous informer plus tôt. »

Jessica : « L'école ne nous donne pas assez d'informations. »

Kévin : « Les conseillers d'orientation ne savent souvent pas comment nous aider. Il faudrait développer les informations sur internet et les forums. »

Gwénaël : « Quand on entre dans une école, c'est une démarche collective. Quand on entre sur le marché du travail, c'est une démarche personnelle, individuelle. C'est notre carrière. Il faut aller voir les entreprises, parler à son entourage, se rendre dans les forums... »

Rachad : « Nous manquons d'informations sur les entreprises, les métiers qui se créent, ceux qui disparaissent. Les entreprises qui viennent chez nous, nous vendent beaucoup plus leur image que leurs métiers. »

Gwénaël : « On ne se rend compte que plus tard que ce n'est pas ça la réalité. Je suis aussi passé par là. Il faut rechercher le maximum de témoignages. Il n'y a pas une expérience type, mais différentes expériences qui permettent de collecter des petits bouts d'information pour se faire son idée. »

LES PARTICIPANTS

- **LYCÉE DES FRANCS-BOURGEOIS** – Paris :
Clélia GOLDBERG et Isabelle TATON, en Première STG
Kévin LÉONARD-KELLER, en Terminale STG
- **CFA CERFAL MONTSOURIS** – Paris :
Eva POUPLIER et Jessica SEBBAG, en 2^e année de BTS Communication des entreprises
- **LYCÉE GUSTAVE-EIFFEL** – Cachan :
Ludovic DA SILVA et Yaovi KOUSSAN, en 2^e année de BTS Électronique
- **LYCÉE JACQUARD** – Paris :
Hakan BESLI et Nadège PERREAULT, en 2^e année de BTS ATI
- **IN' TECH INFO** – Paris :
Olivier ROZE et Rachad YAYA-OYE, en 4^e semestre
- **ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS** – Paris :
Mehdi HAJJI et Gwénaël JAN, en 2^e année
- **LYCÉE NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP** – Versailles :
Charlotte HARRIVELLE et Ladislav SKURA, en Terminale ES
- **LYCÉE LE REBOURS** – Paris :
Cynthia ADJETE et Stéphanie DEGNY, en 1^{re} année de BTS Assistant de direction

LA CRÉATION D'ENTREPRISE : « UNE OLYMPIADE PERMANENTE »

Trois conférences-débats sur la thématique de « Créer une entreprise de croissance à partir de zéro » se sont tenues au dernier semestre : à Lille, La Plaine-Saint-Denis et Vannes. Elles ont réuni des créateurs d'entreprises connus, de jeunes créateurs d'entreprises locaux et un public d'étudiants de l'enseignement supérieur enthousiastes. Le succès de ces rencontres a suscité des vocations et engendre de nouvelles séries de conférences.

LA CRÉATION D'ENTREPRISE À LILLE, UN PARI SUR L'AVENIR

La conférence organisée par Gérard Nalpas et Patrick Heem, président et délégué du Club Jeunesse et Entreprises du Nord-Pas de Calais s'est déroulée le 5 octobre dernier à l'Université Catholique de Lille. Madame le recteur Thérèse Lebrun a introduit la conférence et précisé que « L'objectif est de développer de façon pérenne l'envie et l'esprit d'entreprendre chez les 170 000 étudiants de l'Université. »

En préalable au débat, les jeunes ont restitué une synthèse des ateliers concernant « Les freins à la création d'entreprise » :

- freins financiers : la peur de s'endetter, l'insécurité des revenus ;
- freins techniques : connaissances techniques et juridiques, situation géographique, saturation du marché, le cap de la 3^e année ;
- freins humains : l'organisation, la répartition des tâches, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le président Yvon Gattaz a rappelé que créer une entreprise se fait dans l'enthousiasme et non dans le répertoire des freins qu'il ne faut pas magnifier. Il faut surmonter les inhibitions et surmonter les obstacles. Parmi les freins, la question principale à se poser est : « Ai-je les qualités nécessaires d'émission : l'imagination créatrice, le créneau produit/marché porteur véritable secret de l'entrepreneur, la ténacité, la compétitivité, le goût du travail en équipe, le charisme, le bon sens, la capacité à saisir les opportunités... »

Il est vrai que le cap de la 3^e année de vie de l'entreprise est un peu dure, mais depuis 20 ans, les banques ont changé et font davantage confiance aux qualités humaines.

En conclusion, créez votre entreprise le plus tôt possible car une carrière trop avancée peut être un frein.

Didier Feramus, nanti d'un diplôme de chaudronnier-traqueur, a créé, après quelques années d'expérience, quatre entreprises en France et une en Chine.

Pourquoi créer en France alors qu'il est plus compétitif de créer en Chine par exemple ?

Didier Feramus : « En France, nous avons des techniciens de haute technologie. Il est capital de rester Français avant tout. Notre implantation en Chine nous permet d'atteindre de nouveaux marchés aux États-Unis et de façon aussi surprenante, en France. »

Gérard Nalpas : « Il ne faut pas avoir peur de la Chine et de l'Inde : on peut leur vendre nos produits, ce sont des marchés pour nous. Les domaines d'expertise restent chez nous. On peut créer en France en travaillant le créneau et le projet. »

On a l'impression que vous n'avez jamais eu peur

Yvon Gattaz : « On a des doutes et des peurs qu'il faut surmonter par l'enthousiasme. Il faut aimer les combats, avoir l'esprit batailleur et concurrent, car l'entreprise ne tient son équilibre que par le mouvement. »

Comment passer à l'échelle industrielle ?

Gérard Nalpas : « Si vous avez une bonne idée pour laquelle mettre en place une chaîne, il faut trouver des partenaires et des financements. Le parrainage constitue l'une des clefs de la réussite : le réseau des anciens de l'école et de l'université vous permet de trouver quelqu'un qui peut vous accompagner dans votre projet. »

Didier Feramus conseille de « développer les industries dans le plus grand silence et de ne pas démarrer trop gros tout de suite. »

Quelles sont aujourd'hui vos fonctions et quelles sont vos perspectives ?

Didier Feramus dirige ses entreprises. À l'avenir, il souhaite « mettre dans chaque entreprise des directeurs techniques et, au niveau des ressources humaines, un bureau d'études pour l'innovation technologique et pour gérer la croissance. »

Quel conseil donner aux étudiants pendant leurs études pour se préparer à la créativité ?

Yvon Gattaz : « Vos études vous apportent la formation, l'instruction, les connaissances, les compétences qui font appel aux qualités de réception. On peut aussi développer des qualités d'émission : le travail en commun, en équipes, très importantes car l'entreprise est avant tout humaine. »



LE DYNAMISME DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Accueillis au Conservatoire National des Arts et Métiers, 200 jeunes ont écouté avec attention l'intervention d'Hervé Masurel, préfet à l'égalité des chances auprès du préfet de Seine-Saint-Denis qui les a exhortés à créer des entreprises de croissance dans leur dynamique département.

Dans le cadre de cette rencontre organisée par Michel Guerbet et Maurice Bruni, président et délégué du Club AJE de Seine-Saint-Denis, sont intervenus le Président Yvon Gattaz et Jean-Paul Maury, P-DG du Groupe Maury, qui a dirigé dès l'âge de 21 ans l'entreprise familiale devenue en 30 ans un groupe de 2000 collaborateurs. Ses recommandations :

- le positionnement géographique est un point clef du succès ;
- quand on donne son nom à l'entreprise, sa responsabilité est très importante vis-à-vis des salariés et de la famille : sa réputation est basée sur l'éthique de l'entrepreneur ;
- décider de créer une entreprise est un acte grave : elle doit réussir, c'est une olympiade permanente ;
- l'entrepreneur ne s'arrête jamais : le mouvement crée le mouvement ;
- pour se lancer : avoir du talent, l'esprit d'entreprendre, trouver le bon créneau, être endurant, rebondir en permanence, savoir faire du commerce, vendre, investir pour assurer le développement de l'entreprise.

Témoignages de jeunes créateurs d'entreprises



- **Éric Emilien**, Arborétarium, entreprise de création artistique basée sur l'audio-visuel : charisme du créateur, soutien d'un tuteur, liberté d'action.
- **Jean-François Daniel**, Beautiful Word produit des opérations nationales de communication auprès de structures associatives. A créé son entreprise pour "sortir du RMI", a monté son projet en 9 mois et a recouru aux conseils de professionnels pour réaliser son business plan.
- **Khalid Ayouche**, Faar Industrie, électronique embarquée pour l'automobile : rencontrer d'autres chefs d'entreprises, accepter les critiques.
- **Fanchon Allisse**, AF Concept, organisme de formation visant l'évolution des salariés sur leur poste de travail. A pu rebondir après un premier échec en s'entourant de conseils d'anciens avec une grande expertise.
- **Pascal Quil** crée Amessi il y a 4 ans, dans le domaine de l'audit, de la sécurité, et des nouvelles technologies : un marché porteur dans les PME, une passion pour les techniques et le commercial.

LE « SERMENT » DE VANNES

« Qui veut créer son entreprise ? »

Plus de 200 mains se lèvent à la question posée par Yvon Gattaz et Michel Houdebine (créateur d'un groupe agroalimentaire employant 600 personnes), le 30 novembre, aux étudiants réunis dans le grand amphithéâtre de l'IUT de Vannes. Pari gagné pour cette étape en terre bretonne du Président de Jeunesse et Entreprise organisée avec l'association IDEES, correspondant d'AJE dans le Morbihan. Ces jeunes, qui pour bon nombre d'entre eux rencontraient pour la première fois des chefs d'entreprises, ont beaucoup appris sur l'un des derniers métiers d'aventurier des temps modernes qu'est celui de créateur d'entreprise à partir de zéro.

«Les débouchés sont infinis. S'il est indispensable d'espérer pour entreprendre, il faut persévérer pour réussir», souligne le Président Yvon Gattaz.

«Dans un monde en pleine révolution sociétale, politique et économique, poursuit Michel Houdebine, les enjeux sont considérables et la France peut réussir. Ils reposent sur l'offre et la demande du marché à l'échelon mondial, offrant d'innombrables opportunités de créativité et d'innovation. Il appartient aux jeunes d'oser relever le défi, d'avoir la rage de vouloir attaquer, prendre des risques et faire bouger les choses.»

Bien sûr qu'il fallait avoir des idées, de la ténacité, savoir renoncer aux vacances mais aussi qu'en la matière, l'expérience est un vilain défaut. Alors créer son entreprise ? Oui, tout de suite !

Merci au Président Yvon Gattaz d'avoir su transmettre ses convictions. ■



PROCHAINES CONFÉRENCES

- **Mercredi 31 janvier** à l'École des mines de Nancy (54), organisée par le Club AJE Lorraine.
Renseignements : Bernard Buffard - Tél. : 03 87 91 16 88
E-mail : clubaje-lorraine@hotmail.fr
- **Mardi 6 février** à l'ESC de Clermont-Ferrand (63)
- **Judi 8 mars** à l'Université Montesquieu de Bordeaux (33)
- **Mercredi 28 mars** à l'ESC de Rouen (76).
Renseignements : Sabine de Beaulieu - Tél. : 01 47 55 08 40
E-mail : sabine.de.beaulieu@jeunesse-entreprises.com

Dominique HÉRON, Directeur des Partenariats de Veolia Environnement :

« REPÉRER, ANTICIPER, CONSTRUIRE LES COMPÉTENCES »

Présent dans 78 pays, Veolia Environnement est le leader mondial des services à l'environnement. Rassemblant quatre divisions aux activités complémentaires, Veolia propose une expertise globale concernant l'eau, la propreté, l'énergie et les transports. L'entreprise confie au « Campus Veolia » la mission d'organiser la transmission des compétences au sein du groupe, notamment par le biais d'un Centre de Formation des Apprentis dédié aux métiers de l'environnement.

VEOLIA EAU intervient dans la conception, la réalisation et l'exploitation de systèmes, équipements et installations de traitement d'eau potable et de dépollution des eaux usées, au profit des collectivités locales et des industriels.

Veolia Énergie est le n°1 européen sur le marché des services énergétiques : réseaux de chauffage urbain, gestion d'installations thermiques, production décentralisée d'électricité... pour une clientèle industrielle, tertiaire et de grands équipements collectifs.

Veolia Propreté propose des prestations sur l'ensemble de la filière de gestion des déchets ménagers et industriels : collecte, traitement, recyclage, valorisation...

Veolia Transport est l'un des premiers opérateurs privés européens de transport public de voyageurs, maîtrisant les techniques routières et ferroviaires adaptées aux différents types de déplacements urbains, interurbains et régionaux.

« Derrière tous ces mots apparaissent de plus en plus de spécialisations qui sont autant de nouvelles



DOMINIQUE HÉRON

DOMINIQUE HÉRON, 58 ans, est marié et père de 4 enfants. Après Sciences Po et l'ENA, il effectue la première partie de sa carrière dans l'Administration, en tant que Directeur des Ressources Humaines de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP). Il rejoint ensuite la Compagnie Générale des Eaux en 1990 pour amorcer une politique de gestion des cadres. La Compagnie Générale des Eaux est devenue Vivendi Universal, puis Veolia Environnement, et Dominique Héron s'y occupe aujourd'hui des partenariats français et internationaux liés au développement durable et à la responsabilité sociale des entreprises.

filères professionnelles. Notre enjeu est d'adapter notre offre de service à l'évolution des réglementations et des exigences du public, qui requièrent de renforcer le professionnalisme de ces métiers. »

UNE FORTE AMBITION DE PROFESSIONNALISATION

De cette nécessité a découlé la création en 1996 de l'Institut de l'Environnement Urbain, initialement conçu comme un Centre de Formation des Apprentis (CFA) interne. Une convention passée avec l'Éducation nationale a rapidement permis de faire venir des professeurs de l'Éducation nationale pour enseigner dans le CFA.

Toutes les formations en apprentissage que propose le CFA Institut de l'Environnement Urbain se fixent la même mission pédagogique : préparer les jeunes de 18 à 26 ans à un diplôme professionnel du CAP à bac + 5 en alternance, tout en leur transmettant la culture du groupe, son organisation, ses modes opératoires en matière d'expression écrite et orale, ses comportements, ses valeurs. Le CFA s'appuie sur le concours de nombreux salariés du groupe, qui participent à la conception, à l'animation et à l'évaluation des formations.

L'exigence croissante de spécialisation a fait évoluer le niveau des formations nécessaires dans les métiers liés à l'environnement. Elles sont ainsi passées en quelques

années du BEP/CAP à des diplômes de niveaux bac+5 en passant par des Diplômes Universitaires, Licences ou Masters professionnels.

« Nous avons beaucoup travaillé avec l'Éducation nationale pour faire évoluer le contenu d'un certain nombre de diplômes et aider à la création de nouveaux, afin de mettre en adéquation formation et métiers liés à l'environnement. Cette démarche remarquable et innovante a été conçue et développée par le directeur de l'IEU, Christian Dapilly, avec ses équipes pédagogiques. »

UN CDI GARANTI

Le taux de réussite aux examens est de 93%, il assure aux lauréats un contrat à durée indéterminée et à temps complet dans l'entreprise.

« Nous formons des personnes dont nous avons vraiment besoin ; de plus, l'alternance permet de les tester, il n'y a donc aucune raison de ne pas les recruter à l'issue de leur formation. Multiplier les CDD ne fait pas partie de notre philosophie. Et puis, un CDI comporte une période d'essai, il suffit de l'utiliser. »

À l'origine, le CFA était conçu pour accueillir 500 apprentis par an. Maintenant que les formations dispensées ont dépassé le bac pro, c'est quasiment l'ensemble de nos recrutements de jeunes qui passe par cette formule en alternance. Avec 110 000 salariés en France et un turn-over d'environ 10%, nous recrutons en moyenne 5 000 jeunes chaque année.

Veolia est l'une des rares entreprises du CAC 40 à rester créateur net d'emplois en France. Nous contribuons ainsi au développement des territoires et participons à la lutte contre l'exclusion en remettant dans le circuit de l'emploi des personnes parfois marginalisées. »

LE CAMPUS VEOLIA

L'Institut a changé de dénomination depuis deux ans pour devenir le « Campus Veolia », regroupé sur un seul site, à Jouy-le-Moutier, dans le Val d'Oise. Sa facilité d'accès – à 20 minutes de la gare RER, à proximité de l'aéroport Roissy-Charles-De-Gaulle –, permet également d'accueillir des promotions internationales. Une équipe de 250 personnes y travaille en permanence et un internat permet d'accueillir 200 apprentis.

« 100 JOURS, 100 VILLES, 6 000 EMPLOIS »

LA CAMPAGNE VEOLIA COMPÉTENCES est un tour de France conçu pour aller à la rencontre des populations – notamment de jeunes, dans leur région et dans leur ville. Quatre bus, spécialement aménagés pour recevoir des visiteurs, circulent à travers la France pour présenter les métiers et les formations de Veolia, orienter les postulants et recevoir leurs candidatures. Les acteurs locaux de l'emploi (ANPE, missions locales, etc.) et la presse sont sollicités pour relayer l'opération auprès de leurs publics. À la fin de la journée, rendez-vous est pris avec certains des postulants, qui sont ensuite orientés vers le Campus.

Le Campus a noué des partenariats avec un certain nombre d'Universités et de Grandes écoles, telles que l'ESSEC, l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines ou celle de Marne-la-Vallée, mais également avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val d'Oise et des Yvelines, qui organise les contacts avec les lycées professionnels. Tous les contenus des formations restent toutefois conçus chez Veolia, en fonction des besoins de l'entreprise.

« En ce moment, nous entamons une campagne de recrutement d'une trentaine de personnes pour notre Titre Homologué IVF (Instituts des Forces de Vente) de Vente de Services à l'Environnement en alternance. Le niveau de recrutement est à bac+2. »

Veolia s'engage également dans l'activité du fret, d'où la création depuis un an d'une section au sein du Campus pour former des conducteurs d'engins de traction. Celle-ci vient d'être labellisée. »

UNE ÉVOLUTION PERMANENTE

Les métiers liés à l'environnement ont longtemps eu une image ingrate, aussi la fidélisation des jeunes embauchés est une des préoccupations de Veolia, qui assure à ses salariés une évolution de leur cursus professionnel par le biais de la formation continue, elle aussi dispensée au sein du Campus Veolia. Certaines de ces formations sont « diplômantes », des Masters ont par exemple été créés spécifiquement pour les Services à l'environnement.

« Le niveau de technicité requis a fortement augmenté ces dernières années. Aujourd'hui, au-delà des compétences techniques, un conducteur de bus doit apprendre à gérer les conflits, être capable de réagir de manière appropriée aux incivilités... Veolia a précédé le mouvement. Nous avons créé et rattaché au Campus un "Observatoire social" afin de mieux identifier les métiers de demain. » (Voir encadré). ■

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE VEOLIA ENVIRONNEMENT

L'OBSERVATOIRE SOCIAL est un pôle du Campus de Veolia Environnement, né en 2001 du constat de la complexité croissante de l'environnement humain et social. En partenariat avec des laboratoires de recherche et des Universités, l'Observatoire social réalise des études et des enquêtes dans le domaine des ressources humaines. Il contribue ainsi à mieux anticiper les nouvelles expertises, les nouvelles compétences, les nouvelles organisations, les ressources rares et les populations-cibles, les nouvelles cultures et les nouveaux territoires. Quelques travaux en cours : suivi de l'intégration des ex-apprentis ; enquête sur les nouveaux conducteurs de voyageurs ; enquête européenne sur les meilleures pratiques de la formation...



IMAGINE TON FUTUR

En direct avec Nathalie Vendrand, éditrice et directrice de la rédaction d'*Imagine ton futur*, le seul tri-média qui réunit ados, entreprises, professionnels et enseignants.

Comment avez-vous eu l'idée de créer ce magazine ?

Il serait temps de valoriser les réussites, les initiatives, les curiosités et les rencontres qui changent la vie. Notre force est d'avoir considéré les adolescents et impliqué les équipes pédagogiques au sein des établissements scolaires, tout comme AJE l'a développé depuis déjà de nombreuses années en faisant intervenir des chefs d'entreprise au sein des établissements, car le contact humain est un déclencheur d'envies et d'identification. *Imagine ton futur* vient appuyer cette démarche. En faisant découvrir la diversité des métiers et des univers professionnels, nous sommes aussi des déclencheurs d'envies ! La croissance des inscriptions de collègues, 31 % au niveau national et la nouvelle demande des lycées et 6,5 % depuis la rentrée, prouve que nous avons raison. Aujourd'hui, *Imagine ton futur* est un tri-média : un magazine distribué en classe aux 13-17 ans à 265 000 exemplaires, une e-news destinée aux 7 537 enseignants inscrits dans notre base de données afin de les informer en amont de son contenu éditorial, et bien sûr un site Internet www.imaginetonfutur.com.

À cet âge, n'est-ce pas un peu trop tôt pour parler aux jeunes de leur vie professionnelle ?

Donner des perspectives, développer des ambitions, des envies est justement ce qui manque à notre époque. Il ne faut pas oublier la nouvelle option découverte professionnelle mise en place par le ministère qui est adoptée par 60 % des collègues et bien sûr le stage découverte en entreprise d'une semaine réalisé en classe de 3ème ! Avant de se poser la question « comment » (versus l'orientation), faut-il déjà avoir une idée du « vers quoi », et là est tout le sens d'*Imagine ton futur*.

N'est-ce pas un énième support de l'orientation ?

Non, des organismes spécialisés existent déjà. Notre objectif est de titiller la curiosité des adolescents, de développer leurs envies en nous appuyant sur leurs centres d'intérêt, en leur montrant le « champs des possibles ». Si les équipes pédagogiques nous soutiennent, c'est aussi parce que nous avons été à leur écoute lorsqu'ils nous déclaraient « Il faut créer un support que nos élèves aient envie de prendre en main. » Après une année d'existence, le bilan est extrêmement positif en termes d'adhésion du corps enseignant qui considère à 94 % le magazine et le site comme intéressant/très intéressant. C'est une belle récompense !

Pourquoi avoir lancé un gratuit ?

Les adolescents évoluent dans le monde du gratuit, de l'échange et de la participation. Et surtout, nous ne voulons pas être élitistes. C'est aussi un moyen pour favoriser la prise en main de la presse et inciter à la lecture. Le soutien du ministère de l'Éducation nationale en faveur de la presse à l'école est en ce sens très significatif.

Quel est votre business plan ?

Il est atypique, puisque nous sommes obligés de limiter la publicité traditionnelle de par la diffusion au sein des établissements scolaires. Notre business plan est basé sur des partenariats avec des institutions telles que le CEA ou encore l'Artisanat et des entreprises qui cherchent à créer des liens avec les jeunes, un véritable enjeu d'avenir. Notre retour sur investissement sera atteint en année deux.

Comment votre titre trouve-t-il son prolongement sur le net ?

Internet est le média idéal pour affiner ses envies, échanger et, à



terme, rencontrer des pros. Dans ce cadre, www.imaginetonfutur.com a été lancé en même temps que le magazine. C'est un site aussi bien informatif qu'interactif. Depuis le n°4, le magazine est consultable dans son intégralité en ligne. Un conseiller d'orientation répond aux questions des internautes, qui peuvent également s'adresser aux pros eux-mêmes. De nouveaux services vont être proposés en 2007, des espaces participatifs pour les enseignants, mais aussi des vidéos qui permettent aux jeunes de voir comment et par qui les produits ou services sont conçus !

Qu'en est-il des parents ?

La forte demande des parents, premiers prescripteurs de l'orientation de leurs enfants, nous a amené à créer un bon d'abonnement pour les particuliers, téléchargeable via notre site Internet. Inquiets pour l'avenir de leurs enfants, les parents sont très demandeurs de supports adaptés à leurs attentes. Les organismes tels que les CIO, CIDJ, missions locales... peuvent également s'y abonner.

Que pouvons-nous vous souhaiter ?

De réussir, avec le soutien des parents, des pouvoirs publics et des professionnels, à donner des perspectives à nos enfants. De leur démontrer qu'ils ont tous des compétences, des qualités et que tous les métiers ont une valeur. Enfin, que c'est à eux de s'engager, de prendre des initiatives ! ■

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

« AVEC L'INDUSTRIE, MON AVENTURE COMMENCE »

Pour la 3^e année de campagne de valorisation des métiers de l'industrie auprès des jeunes, l'AJE a accueilli Béatrice Delemasure, chef du service de la communication au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, pour une présentation complète du dispositif.

Le 14 décembre dernier, les Clubs et Correspondants AJE présents à cette réunion ont bénéficié d'un récapitulatif des deux premières éditions de la campagne, d'une présentation des nouveaux outils mis à leur disposition, ainsi que du plan d'actions pour 2006-2007.

L'opération « Avec l'industrie, mon aventure commence », menée par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et les entreprises industrielles, montre aux jeunes qu'ils peuvent trouver un métier qui les intéresse dans l'industrie. Elle a le soutien du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Plus de 5 000 enseignants, professionnels de l'orientation et industriels participent activement à ce mouvement national de valorisation des métiers industriels.

Cette année, de nouveaux outils répondent encore mieux à leurs besoins :

- **un coffret pédagogique multimédia pour la technologie et la découverte professionnelle.**

Ce coffret, gratuit, contient un livret et deux CD-Rom : les 37 témoignages de jeunes professionnels « C'est moi

qui l'ai fait », sur M6, et le jeu de mise en situation professionnelle « Mon aventure commence ». Il permet aux enseignants et chargés d'orientation d'animer des séquences avec leur classe par exemple sur la démarche de projet, les quatre fonctions dans l'entreprise industrielle. Ces ressources plaisent aux jeunes et leur permettent d'appréhender tous les débouchés offerts, les produits, les innovations...

- **d'autres outils sont conçus pour tous ceux qui souhaitent promouvoir les métiers de l'industrie.**

Pour animer un stand sur un salon, publier un article sur Internet ou dans un magazine, diffuser de l'information par e-mailing ou par un mailing, de nombreux outils gratuits sont à télécharger sur www.industrie-jeunes.fr, ou disponibles auprès de la ligne directe : quatre affiches sur les métiers et l'innovation, fiches de présentation, article prêt à publier, bannières...

- **un jeu-concours pour les classes de collège et lycée, jusqu'au 30 mars 2007.**

Vingt-six classes – c'est-à-dire une par région – remporteront une journée de visite d'entreprises ou du matériel pédagogique. Avec ou sans connexion à Internet dans leur établissement, les classes peuvent jouer.

L'an dernier, plus de 300 salons ou forums, ainsi que 120 interventions en classe ont permis, en utilisant les ressources de l'opération « Avec l'industrie, mon aventure commence », de sensibiliser les jeunes aux carrières passionnantes que leur offre l'industrie.

Parmi ces actions, celle menée par le Club AJE-APREEV Var-Provence-Méditerranée est exemplaire. En partenariat avec l'Onisep, l'Union des



Industries et Métiers de la Métallurgie, la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Rectorat, quatre demi-journées d'info-formation ont été conduites auprès des enseignants afin de leur exposer les outils de la campagne et de leur fournir des exemples concrets d'actions pour éveiller leurs élèves au monde de l'entreprise.

L'AJE, pleinement associée à cette nouvelle édition, a un rôle majeur à jouer notamment via les interventions qu'elle anime dans les établissements afin de diffuser ces informations cruciales pour l'orientation des jeunes.

Lors du lancement de cette campagne, le 25 novembre dernier, le ministère avait tenu à souligner l'implication forte de l'Association Jeunesse et Entreprises. Il a rappelé également l'enjeu important que constitue, dans cette démarche, l'image positive de l'entreprise parmi les jeunes actifs et étudiants, repérée dans le sondage AJE 2006 « Première activité professionnelle des jeunes », soutenue par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. ■

Si vous désirez en savoir plus, rendez-vous dans l'Espace Industriels sur www.industrie-jeunes.fr

Vous avez une question ? Contactez la Ligne Directe (01 41 34 00 64) ou monaventure@partiesprenantes.com



CLUB AJE DE PARIS

« *Trait d'union École Entreprise de Paris* »

Le Club AJE de Paris, modèle de parité comme en témoigne la composition de son conseil d'administration, œuvre depuis quatre ans pour faire découvrir aux jeunes les métiers méconnus ou insolites de la Capitale. Il a su profiter de la récente mise en place de l'option de Découverte Professionnelle en 3ème pour adapter son panel d'actions.

Un président militant!

René Le Goff, 62 ans, se définit avant tout comme un chef d'entreprise. Après une carrière chez IBM dont il fut pendant vingt-cinq ans l'un des principaux dirigeants, il a présidé la société de services informatiques Unisys, l'un des leaders mondiaux de la profession, jusqu'en 2004. Administrateur de sociétés, membre du Conseil d'administration de Jeunesse et Entreprises, conseiller général et municipal de Paris, il préside aussi la Ligue nationale de Basket depuis 2003.



Sa passion pour le sport s'est d'abord exprimée comme joueur de basket de haut-niveau, puis comme dirigeant de structures nationales et internationales.

Ayant dirigé des entreprises très accueillantes vis-à-vis des jeunes, René Le Goff a mis en pratique sa motivation militante pour faciliter la relation École-Entreprise de Paris.

Il résume en une phrase l'action du Club : « *Le développement durable des entreprises comporte un volet indispensable assurant un lien continu avec le monde de l'Éducation; AJE en est le trait d'union.* »

LE CLUB AJE DE PARIS a vu le jour en juin 2002, grâce aux contacts que Didier Anizon, alors Ingénieur Pour l'École détaché par ELF auprès du Rectorat de Paris, avait noué avec la déléguée générale de Jeunesse et Entreprises. La rencontre avec René Le Goff, chef d'entreprise qui connaissait bien le Président Gattaz, et la volonté commune d'une équipe dirigeante regroupant le monde de l'Éducation et celui de l'Entreprise ont fait le reste.

« *Lorsque j'ai cessé mes activités professionnelles en 2002*, explique Didier Anizon, *le Président Yvon Gattaz m'a tout naturellement proposé de créer une structure au cœur de la Capitale, jugée jusque-là superflue du fait de l'implantation parisienne d'AJE.*

Cette situation particulière a beaucoup contribué au lancement du Club, celui-ci ayant pu bénéficier de tout le réseau de l'association nationale sur Paris. »

FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS MÉCONNUS ET INSOLITES

La première action lancée dès la rentrée 2002/2003 en lien avec le Rectorat et l'Enseignement Catholique et la C.C.I.P., portait sur la « Découverte des métiers connus, méconnus et insolites du 18^e arrondissement de Paris ». L'opération, rapidement devenue l'action-phare du Club, a été déclinée par arrondissement à l'initiative de René Le Goff par ailleurs Conseiller de Paris : dans les 16^e et 17^e arrondissements en 2003/2004, dans les 5^e, 6^e, 13^e et 14^e arrondissements en 2004/2005, puis dans les 10^e, 11^e, 12^e et 19^e arrondissements en 2005/2006.

« *Le principe était de faire découvrir les métiers aux étudiants de BTS Action Commerciale et Force de Vente (aujourd'hui appelés MUC pour Management des Unités Commerciales, et NRC pour Négociation et Relation Client), au travers d'enquêtes dans les entreprises de leur environnement proche. Les étudiants établissaient ensuite des statistiques sur la formation, le recrutement, les stages et en présentaient chaque année le bilan au cours d'une manifestation organisée dans les locaux de l'une des mairies d'arrondissement.* »

CLUB AJE DE PARIS

c/o Groupe Henner – GMC
10 rue Henner - 75459 Paris cedex 09
Tél. : 01 40 82 42 49 / Fax : 01 45 26 95 64
e-mail : didier.anizon@aje-paris.org
Président : René LE GOFF
Délégué Général : Didier ANIZON (photo)
Secrétaire Générale : Christine CLUZEL
Trésorière : Jacqueline LELIEVRE



LES ÉTUDIANTS PROCURENT DES STAGES AUX COLLÉGIENS

L'enquête menée par les étudiants se concluait par trois questions : **« Accepteriez-vous d'intervenir dans les collèges de Paris ? Accepteriez-vous de recevoir un groupe de collégiens et leur professeur pour visiter votre entreprise ? Accepteriez-vous de prendre ces élèves en stage ? »** Selon les réponses fournies, un fichier des potentielles entreprises d'accueil était constitué puis remis par les étudiants de BTS aux collèges avoisinants, afin d'en faire bénéficier les classes de 3^{ème}.

« Cette enquête entraine dans le cadre de leur formation, puisqu'elle était incluse dans les Actions Professionnelles Appliquées (APA). Or, depuis la rentrée dernière, les APA ont été supprimées de la formation des BTS. Il a donc fallu adapter l'opération, ce qui a été largement facilité par la récente mise en place par le ministère de l'Éducation nationale de l'option Découverte Professionnelle en classe de 3^{ème} (DP3). »

L'APPORT DE LA DP3

Aujourd'hui, l'opération associe les 3^{ème} de collège concernés par l'option de 3 heures (DP3) et les lycées professionnels qui disposent de modules de Découverte Professionnelle de 6 heures (DP6). Le Club se positionne désormais en « facilitateur », aidant les enseignants à se mettre en relation avec les professionnels et à obtenir le nom du bon interlocuteur au sein de l'entreprise. L'opération est actuellement menée dans les 7^e et 15^e arrondissements de Paris, associant les mairies et la directrice du CIO de ces deux arrondissements.

« L'objectif est de faciliter le travail des collèges qui ont à monter des actions mais ne savent pas comment faire. L'idée du Club AJE de Paris est à présent d'arriver à ce que les collèges concernés mutualisent leurs ressources. Nous leur apportons ensuite un contact direct avec nos entreprises partenaires, tout en orientant ces dernières vers des actions précises, telles que des interventions dans les classes, des visites d'entreprises... »

« Les outils de dialogue mis au point par l'association nationale viennent naturellement en support de toutes les actions proposées, tel le récent "Passport pour l'entreprise", qui a fait un véritable "tabac" auprès de nos établissements scolaires, ou encore la brochure "Découvrir les rouages de l'entreprise". »

UN PROGRAMME AMBITIEUX

Parmi son programme d'actions pour l'année scolaire 2006/2007, le Club AJE de Paris lance l'opération « Enseignants en entreprise » : des stages de trois à cinq jours à destination des professeurs dans le cadre de leur formation

Initiatives

Jean-Michel Bouchiat,

département Développement Territorial
délégation de Paris de la Chambre de Commerce et
d'Industrie de Paris



Rapprocher les mondes scolaire et professionnel

« La Délégation de Paris de la CCIP a été dès le début au côté du Club Jeunesse et Entreprises de Paris, d'une part pour mettre à sa disposition des locaux pour ses réunions, et d'autre part pour l'aider à réaliser sa première opération dans la capitale. Il s'agissait alors de permettre à des jeunes (lycéens et collégiens) de « découvrir les métiers connus, peu connus et inconnus du 18^e arrondissement. »

« C'est bien volontiers, profondément convaincus du bien-fondé de cette opération visant à rapprocher les mondes scolaire et professionnel, que nous y avons apporté notre soutien, en fournissant des données économiques sur les entreprises implantées dans l'arrondissement, d'ailleurs en partenariat avec la Chambre de métiers pour ce qui était des artisans. Nous avons par la suite poursuivi cette collaboration sur les nombreuses autres opérations du Club, dans d'autres arrondissements parisiens et aussi avec le concours des écoles de la CCIP (Négocia, Advancia, ESCP-EAP), notamment à l'occasion d'un colloque sur la création d'entreprises de croissance en janvier 2006 à l'ESCP. »

« Nous restons en effet persuadés de tout l'intérêt de ces actions, de nature à faciliter l'orientation des jeunes vers des métiers qu'ils ne connaissent pas et qui offrent pourtant des débouchés intéressants. À l'heure où tant d'entreprises éprouvent de grandes difficultés à recruter la main d'œuvre dont elles ont besoin, c'est bien le rôle d'une chambre de commerce que d'accompagner ceux qui, par leurs initiatives, permettent aux jeunes de mieux se préparer à trouver le ou les métiers qu'ils exerceront demain. »

« Longue vie donc au Club AJE et encore bravo pour toutes ses actions que nous continuerons bien sûr à soutenir. »

continue, en liaison avec la Délégation académique à la Formation de personnels de l'Éducation nationale et le Rectorat de Paris ; ou encore l'action « Un après-midi en entreprise », pour laquelle un groupe de dix enseignants s'engage à consacrer un après-midi pour visiter quatre à cinq entreprises au cours de l'année. L'un des nouveaux projets du Club est également de développer le parrainage de jeunes en échec scolaire. Cette dernière action, encore difficile à mettre en place, s'inspire de celle menée par le Correspondant AJE de Côte d'Opale, l'Association Tous Parrains.

Dans un futur proche, le Club AJE de Paris entend bien aussi se tourner davantage vers les parents d'élèves, au travers notamment de l'action « Un parent – Un métier », qui a déjà fait ses preuves depuis plusieurs années dans le Finistère.

Cet échange de ressources et de méthodologies témoigne du rôle indispensable des rencontres régulières du réseau de Clubs et Correspondants AJE. ■

COLLOQUE AJE : « DE L'ÉCOLE À L'EMPLOI, AIDONS LES JEUNES »

L'enquête AJE « Première activité professionnelle », présentée lors du Colloque national de Jeunesse et Entreprises en octobre dernier (lire le journal d'AJE n° 36 et www.jeunesse-entreprises.com) a suscité un vif intérêt auprès d'un public composé de plus de 600 chefs d'entreprise, enseignants et jeunes. Elle a été soutenue par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, le Conseil régional d'Île-de-France et la Fédération Syntec. Elle a été enrichie par les nombreux témoignages exemplaires de DRH, responsables éducatifs, Clubs AJE, au cours des débats qui ont suivi. Voici quelques extraits des principales interventions.

M. Éric GIUILY, président de Publicis Consultants

« Il était parfaitement naturel que le Groupe Publicis, dont les collaborateurs sont en général très jeunes – chez Publicis Consultants, 75% des collaborateurs ont moins de 30 ans – accueille cette manifestation. C'est donc avec une joie particulière que je voudrais souhaiter la bienvenue à tous et remercier Monsieur le ministre de nous honorer de sa présence malgré son emploi du temps chargé. »



M. Yvon GATTAZ, président-fondateur de Jeunesse et Entreprise

« Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir accepté d'honorer de votre présence et d'ouvrir ce colloque annuel de Jeunesse et Entreprises "De l'École à l'Emploi", réunion qui présente un caractère particulier cette année, par la célébration du 20^e anniversaire de notre Association Jeunesse et Entreprises, fondée en 1986, et reconnue d'utilité publique en 1989. En somme, une belle jeune fille dans la force de l'âge qui, vous le savez, renouvelle ses initiatives en faveur de l'Information, de la Formation et de l'Insertion des jeunes Français dans la vie professionnelle, suivant notre éternel triptyque d'action, I.F.I. »



« Le chômage des jeunes reste, vous le savez, notre préoccupation constante et sur ce sujet une confusion de chiffres persiste dans le public. Ramené aux seuls actifs, le "taux de chômage" officiel est bien de 21%. Ramené au nombre total de jeunes, étudiants compris, il est

réduit à 7%, dit "part" ou "ratio" de chômage. Si notre "taux" français est légèrement supérieur aux moyennes européennes, c'est que nos jeunes font des études plus longues. Ce dramatique problème du chômage des jeunes est l'axe principal de nos actions.

« C'est pourquoi nous avons lancé, avec la collaboration de votre ministère et l'aide technique d'Ipsos, un grand sondage dont nos experts, nos Clubs et nos groupes de DRH ont travaillé les questions pendant des mois. En réalité, nous souhaitions comparer les points de vue sur l'entreprise et les carrières, des jeunes encore étudiants d'une part, et des jeunes travaillant en entreprise depuis moins de trois ans d'autre part.

« Les entreprises ont encore des progrès à faire pour accueillir et informer leurs jeunes recrues. C'est pourquoi AJE leur conseille avec obstination l'accueil personnalisé, les stages d'intégration, le livret d'accueil, le parrainage, l'évaluation régulière et, bien sûr, les formations spécifiques aux métiers de l'entreprise. Nos confrères chefs d'entreprise ont, je crois, bien compris nos encouragements. »

M. Thierry BRETON, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

« Je suis très heureux de me trouver parmi vous, dès que l'on parle des entreprises, j'accours.

Les résultats de votre sondage font chaud au cœur. Cela démontre que les jeunes ont une image de l'entreprise nettement meilleure que ce que certains voulaient croire.



« Votre petit film interpelle, ne laisse pas indifférent – c'est la marque de Publicis – mais c'est vrai, les jeunes c'est un peu l'essentiel dans l'entreprise. Lorsque j'étais en situation de diriger des entreprises, je disais toujours à mes collaborateurs : "Embaucher un jeune, c'est un investissement pour l'avenir." »

« Cela me fait très plaisir de voir qu'aujourd'hui près de 85 % des jeunes lycéens, étudiants, jeunes actifs, ont une bonne image de l'entreprise. Et heureusement, parce qu'il faut leur dire : pour la très grande majorité d'entre eux, c'est dans l'entreprise qu'ils vont s'épanouir.

« Les angoisses des jeunes avaient été mises en exergue lors du CPE, mais l'enquête souligne que cette inquiétude et cette angoisse sont exagérées. D'abord, le cursus d'insertion des jeunes actifs interrogés apparaît beaucoup plus rapide que ce qui est craint par les jeunes lycéens et étudiants. C'est une bonne nouvelle. Les jeunes surestiment donc grandement les difficultés d'insertion auxquelles ils auront à faire face. Ils ne resteront pas toute leur vie à côté de la machine à café, j'en suis certain.

« Il y a un écart très significatif entre les aspirations des jeunes vis-à-vis de l'entreprise, avant d'y entrer et une fois qu'on y est. C'est important, il faut en tenir compte, il relève selon moi du même problème d'assez grande ignorance dans laquelle se tiennent à la fois les mondes de l'éducation et de l'entreprise. C'est vraiment un sujet auquel la société dans son ensemble, tous partis politiques confondus, doit s'intéresser.

« Moi qui suis un homme d'entreprise – bien que je ne sois plus jeune –, je sais que c'est parce qu'on s'occupe des entreprises et des jeunes en France qu'on pourra continuer à progresser et à être, ce que je souhaite vivement pour notre pays, dans dix ans, la première économie européenne et, dans vingt-cinq ans, la cinquième économie mondiale. Si on s'intéresse vraiment à notre jeunesse, on y arrivera. »



M. Jean-Paul MAURY, vice-président d'AJE, P-DG du groupe Maury

« Partenaire de l'Éducation et de l'Entreprise, AJE constitue un porte-parole de l'entreprise auprès des Pouvoirs publics. Elle joue le rôle de médiateur pour faciliter le dialogue direct avec les jeunes et accompagner leur parcours d'orientation et de formation. À ce titre, la charte de l'Association Jeunesse et Entreprise, c'est :

- connaître les aspirations des jeunes au travers de rencontres et d'enquêtes ;
- transmettre aux jeunes, enseignants et parents, une image positive et moderne de l'entreprise ;

- agir en partenariat sur le terrain pour rapprocher l'Entreprise et l'École ;
- participer à la formation des jeunes et à leur intégration dans la vie professionnelle ;
- créer une dynamique novatrice dans les entreprises et aider les jeunes à préparer l'avenir ;
- inciter les jeunes à créer des entreprises nouvelles. »

M. Hervé SERIEYX, président de la Fédération française des groupements d'employeurs :



« L'étude AJE-Ipsos illustre trois points forts à souligner :

- contrairement aux idées reçues, l'image de l'entreprise est majoritairement bonne tant chez les lycéens et les étudiants que chez les jeunes actifs ; mieux, ces derniers sont massivement "très satisfaits" ou "plutôt satisfaits" de l'activité qu'ils y exercent. Il faut d'ailleurs souligner l'importance majeure de l'ambiance travail jugée déterminante par 98 % des jeunes actifs (et dont 90 % sont actuellement satisfaits) ;
- tout ce qui favorise une rencontre anticipée de l'entreprise durant la période des études (stages, apprentissage, alternance...) favorise la meilleure entrée possible dans la vie professionnelle ; les jeunes actifs en sont toutefois beaucoup plus conscients que les lycéens et étudiants (ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu des caractéristiques du système éducatif français, mais la conscience collective semble évoluer favorablement) ;
- pour les jeunes, la réalité du marché du travail semble moins cruelle que l'idée qu'ils s'en font : les lycéens et étudiants ont peur de ne pas trouver de travail alors que les jeunes actifs, pour 6 sur 10 d'entre eux, en ont trouvé en moins de trois mois. »

M. Alain GIRARD, président de la Commission des lycées et des politiques éducatives du Conseil régional d'Île-de-France



« L'association Jeunesse et Entreprises a créé ces dernières années un rendez-vous incontournable, chaque mois d'octobre, pour les acteurs de l'éducation, de l'emploi et de l'entreprise.

« Notre région Île-de-France, à l'image de toutes les régions françaises, assure des responsabilités en matière de développement économique, de formation professionnelle, d'information et d'orientation des jeunes, en exerçant des choix politiques prioritaires sur la question de l'information sur les métiers... »

En guise d'illustration, car je ne pourrai pas être exhaustif, je tiens plus particulièrement à faire valoir l'exceptionnelle fréquentation du site métiers.net qui reçoit plus de 120 000 connexions par mois, ce qui prouve, au passage, le bien fondé d'investir dans Internet pour les publics jeunes.

Notre prochaine étape consistera à développer la réponse en ligne dans les domaines de l'information, de la formation et de l'insertion professionnelle à destination des jeunes et de leurs familles...

«Nous travaillons, nous aussi, activement dans le cadre du schéma régional des formations, à faciliter la relation entre l'entreprise et les jeunes, lors des stages inscrits dans leur cursus et au-delà, en amenant les équipes éducatives des lycées à ouvrir des partenariats suivis avec leur environnement socio-économique.

La Région, en ces domaines, est prête à soutenir la création d'outils nouveaux. Vous le voyez, nous serons très attentifs à vos propositions.

Il est clair que notre Région a conscience des enjeux politiques, sociaux et économiques du renouvellement des générations face aux progrès technologiques, aux évolutions de la production et à l'émergence de nouveaux services sociaux.

Notre capacité à y faire face dépend aussi de nos facultés d'anticipation; en ce sens la démarche partenariale engagée par AJE nous y aide.»

Mme Isabelle CALVEZ, DRH d'Accenture, présidente du FAFIEC (organisme paritaire collecteur agréé de la fédération SYNTEC)



«Le Syntec représente 750 000 personnes. Nous recrutons tous les ans 50 000 jeunes.

Nos métiers – tous les métiers du conseil, de l'ingénierie et de l'informatique – sont vraiment à valeur ajoutée pour des jeunes. Ils peuvent faire des carrières formidables dans des métiers dont on n' imagine même pas le développement dans cinq ans. Ce sont des métiers d'avenir.

On se rend compte que même si l'on recrute, ce n'est pas si facile. Nous sommes en pleine guerre des talents, nous n'avons pas assez de jeunes bien formés pour prendre tous ces postes que nous offrons. L'orientation est un problème majeur. Nous sommes capables de répondre aux attentes des jeunes, de leur offrir de bons salaires, de bons jobs, une ambiance de travail plutôt jeune et dynamique, mais nous n'avons pas de jeunes ayant fait des cursus nous permettant de les embaucher. Il y a tout un tas de formations qui ne répondent absolument pas aux besoins des entreprises.

Au sujet de l'attractivité des entreprises, on sent tout de même une certaine défiance de la part de certains jeunes. Certes, ils ont l'air d'avoir confiance en l'entreprise, mais ils veulent tous être fonctionnaires. On voit là que la confiance est quand même un peu limitée. Je pense qu'il faut vraiment que les entreprises arrivent à recréer ce lien de confiance.

Les jeunes d'aujourd'hui seront certainement plus mobiles, donc resteront moins longtemps mais, après tout, cela n'est pas si mal, car cela valorise des expé-

riences diversifiées. À nous de les intégrer; à nous de reconnaître cette diversité.»

M. Bernard LEGENDRE, directeur général adjoint Formation-Emploi de l'assemblée des Chambres françaises de Commerce et d'Industrie

«Pour l'ACFCI, ce sondage est très satisfaisant et nous conforte dans l'action d'un réseau qui au travers de ses centres de formation d'apprentis et au travers de ses écoles d'enseignement supérieur, forme 100 000 jeunes en apprentissage et environ 100 000 jeunes à différentes formations de l'enseignement supérieur.



«J'insisterai surtout sur les points d'amélioration. Parmi les points spécifiques, les étudiants ont une image négative de la filière apprentissage. Cela est doublement dommage parce que l'apprentissage favorise l'insertion et offre de vraies opportunités aux jeunes. C'est une voie d'avenir et une voie de développement des conditions de formation et d'insertion des jeunes tout à fait intéressante.

«Deuxième point d'amélioration : la gestion de la mobilité. La question que se posent les jeunes est celle de leur évolution dans l'entreprise. Il y a des outils à trouver pour valoriser les premières années d'insertion.

«Troisième point d'amélioration : les conditions d'accueil en entreprise. On leur explique bien ce que l'on attend d'eux, en revanche, il semble que du côté du livret d'accueil et de la personne référente pour les accueillir, il reste des progrès à faire.

«Dernier point d'amélioration : nous voyons à travers ce sondage que le réalisme des jeunes est tout de même à tempérer. De toute évidence, ils surestiment les débouchés que leur offre la fonction publique, ils surestiment leurs capacités à se renseigner et sous-estiment l'intérêt des stages, des emplois courts, des rencontres, des forums, etc. Les jeunes ne demandent qu'à mieux connaître les emplois qui leur sont proposés et de toute évidence, le système éducatif n'offre pas assez de stages, de rencontres, etc.

Cela se traduit par une sur-dramatisation chez certains jeunes de leurs possibilités d'insertion. Il faut leur dire que, si pour certains la situation est difficile, pour beaucoup d'entre eux elle ne l'est pas et il faut s'appuyer sur ce sondage pour leur dire "Nous sommes prêts à vous accueillir, nous avons les moyens de vous accueillir et vous, vous êtes suffisamment réalistes et enthousiastes pour que le rapprochement puisse se faire."»

C'est donc un message d'espoir. Je crois que les voies sont tracées et que les moyens sont clairement indiqués pour que l'ensemble de nos jeunes puisse trouver dans de bonnes conditions le chemin de l'entreprise.»



TABLE-RONDE : « PLAN D'ACTION POUR FAVORISER LE PASSAGE DE L'ÉCOLE À L'EMPLOI » PRÉSENTÉ PAR M^{ME} SABINE DE BEAULIEU, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE D'AJE :

Travail commun d'AJE émanant de son groupe de DRH et de ses Clubs. Trois axes de propositions concrètes ont été définis pour les années à venir :

Encourager les membres de l'Éducation à se former à l'entreprise

- Susciter l'intérêt pour l'entreprise
- Inclure la connaissance de l'entreprise dans les formations initiale et continue
- Développer leur implication dans les opérations organisées au profit des élèves

Multiplier les actions de découverte de l'entreprise pour les jeunes

- Développer des outils de dialogue multimédias
- Multiplier les interventions de praticiens de l'entreprise
- Associer les parents d'élève à ces actions

Réussir l'intégration des jeunes dans l'entreprise

- Réaliser des outils pour aider les entreprises à mieux accueillir les jeunes
- Accroître les rencontres thématiques avec les entreprises



AVEC LA PARTICIPATION DE :

M. Alain MAURIES,
DRH de Coca-Cola Entreprise

« Le groupe de DRH qui a travaillé à ces propositions est composé de personnes qui sont avant tout des personnes de conviction et d'action. Nous adhérons fortement à la philosophie d'AJE sur les trois piliers que sont l'information, la formation et l'intégration des jeunes. Nous sommes DRH, ce qui signifie que nous travaillons sur la ressource humaine et notamment sur les jeunes. Nous sommes convaincus de la nécessité d'investir sur les jeunes, et d'investir même très en amont, ce que nous verrons à l'occasion des différents témoignages.

Nos travaux ont consisté principalement à partager entre nous nos expériences, à réfléchir à tous les leviers à mettre en œuvre pour réaliser l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle.

Nous avons comme objectif majeur cette préparation des jeunes à la vie dans l'entreprise, mais nous pensons aussi que nous devons nous-même nous préparer, en tant que DRH et en tant que managers.

Face à ces jeunes qui changent, il faut pouvoir être capable de montrer que les métiers qui leur sont proposés sont aussi variés que le nombre de jeunes qu'on peut trouver en France.

« Près de 100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. Nous pensons que l'entreprise a un rôle à jouer, mais elle ne peut pas le faire toute seule. Il faut continuer à promouvoir l'apprentissage dans les différents domaines professionnels. Nous travaillons avec des jeunes qui vont du bac pro jusqu'à bac + 5, parce que nous estimons que tous les jeunes ont besoin de passer par cette phase d'adaptation, d'intégration à l'entreprise. L'apprentissage permet de faire un lien entre le monde de l'Éducation et le monde de l'entreprise, et les jeunes en sont de très grands bénéficiaires. »

M. Jean-Pierre DELAUBIER,
inspecteur d'Académie, directeur
des services départementaux
de l'Éducation nationale en Seine-Saint-Denis

« Je me contenterai au niveau local de partir d'un département où l'écart est grand entre l'élève et l'emploi. Notre première cible, c'est le collège, c'est-à-dire le moment qui précède les choix fondamentaux de l'élève. C'est là qu'il

faut travailler à réduire la distance élève-entreprise. À partir de là, l'enseignant est pour nous absolument prioritaire.

Il est capital d'aller vers l'entreprise. Pour cela, nous nous organisons au niveau académique, départemental et local, avec AJE et d'autres secteurs d'activité, pour multiplier les actions. Les actions ponctuelles ne suffisent pas, il faut essayer d'avoir des actions préparées, exploitées, qui nous permettent d'établir ce contact.

« Nous intégrons l'apprentissage dans toute l'offre que nous faisons aux jeunes, nous l'intégrons complètement au processus d'orientation, ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé. »

« Nous avons des retours positifs des stages d'enseignants en entreprise sur toutes les expériences que nous avons pu tenter l'an dernier. Je voudrais préciser que parmi les professeurs de lycée, et en particulier de lycée professionnel, il y en a qui connaissent remarquablement l'entreprise et qui y sont passés même de longues années. L'ambiance est bonne lorsqu'on établit le contact et que l'on sait se tendre la main. Les entreprises ne connaissent pas toujours la maison Éducation, qui est beaucoup plus complexe qu'ils ne le croient souvent. On a intérêt à se connaître mutuellement, c'est un vrai dialogue. »

M. Xavier MORENO, président du Club AJE de Champagne-Ardenne, P-DG de Moreno International

« Nous organisons la semaine École-Entreprise dans la Marne et en Champagne-Ardenne depuis maintenant cinq ans. Nous avons réussi à déplacer 2 500 professeurs et conseillers d'orientation psychologues dans les entreprises, et à mobiliser 350 entreprises. Tout cela pour mettre en lumière le travail de l'enseignement et leur faculté à considérer qu'aujourd'hui il faut se rapprocher de l'entreprise, communiquer et travailler ensemble. »

Tous les ans, une vingtaine de chefs d'entreprise se rendent dans les établissements scolaires pour faire un stage d'une demi-journée et échanger avec des chefs d'établissements ou des proviseurs.

Nous intervenons également auprès des IUFM dans la mise en place d'une formation de cinq jours à destination des futurs chefs d'établissement. Là où c'est innovant, c'est que l'on travaille à un échange sur les métiers et sur les problématiques de management, de gestion des ressources humaines, de recrutement des jeunes, etc. Nous explorons tous les champs d'action qui peuvent relier l'entreprise et l'Éducation nationale. »



M. Jean-François BONHEME, DRH du Groupe Bénéteau

« Nous accueillons de manière régulière des professeurs dans nos services. Le bilan est totalement positif. La principale difficulté est d'établir le contact et là, l'AJE joue son rôle parfaitement. Une fois que le contact est établi, tout se déroule "comme sur des roulettes" : le professeur découvre un monde qu'il ne connaît pas. La condition, c'est bien sûr que l'entreprise joue à livre ouvert, il s'agit d'être complètement transparent au cours de ces 3 à 5 jours. À chaque fois, nous avons droit au même témoignage, c'est-à-dire que l'on rencontre des professeurs souvent surpris du degré de liberté qu'a l'entreprise pour agir. Et pour nous aussi, ces professeurs nous renvoient un effet miroir. Ce sont souvent des réflexions très pertinentes sur notre fonctionnement ou nos dysfonctionnements. »

M. Christian MALATERRE, président du Club AJE 13, P-DG d'Archives Chrono

« Avec l'Éducation nationale et le rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille, nous avons décidé de réaliser un jeu appelé "jouons l'entreprise". À travers 600 questions, on va faire découvrir aux jeunes les métiers et l'entreprise. On devrait toucher la totalité des collèves qui ont l'option DP3 à la prochaine rentrée scolaire, ce qui fait beaucoup de jeunes. Nous souhaitons également essayer de comprendre pourquoi ces jeunes choisissent l'option DP3. Nous avons donc créé une sorte de boîte à questions qui prend la forme d'un énorme œuf dans lequel le jeune peut entrer. Dans cet œuf, il est isolé de sa "tribu", il y a un côté un peu maternel, on le filme et on lui pose des questions sur l'option DP3 et sur le monde de l'entreprise, afin de savoir s'il a un réel intérêt pour l'entreprise ou si c'est un choix par défaut. »

M. Angel ALLOVERA, Coca-Cola Entreprise

« Nous pensons que l'entreprise a un rôle à jouer aux côtés des Pouvoirs publics, pour créer des ponts entre l'Éducation nationale et les entreprises, et pour tendre une main aux jeunes. Nous avons donc créé, il y a plusieurs années sur notre établissement de Marseille qui rassemble une usine de 210 personnes et une direction régionale de 200 personnes, un dispositif appelé "Passport vers l'emploi" qui s'adresse aux jeunes et plus particulièrement aux jeunes des quartiers sensibles. Nous avons encadré cela par un partenariat avec les institutions, notamment la Préfecture, l'Éducation nationale, le Comité olympique et sportif, la Chambre de commerce, et nous travaillons en direct avec une quinzaine de collèves et lycées. À ce jour, nous avons pu accueillir plus de 300 jeunes depuis 2003. Cette action a été identifiée par la Halde comme une bonne pratique. »

Mme Caroline DUCAUROY, juriste chez Citigroup

« Selon moi, le plus difficile est le passage entre le premier emploi et le second. Pour le premier emploi, on sort de l'école, on a beaucoup de connaissances théoriques en tête, l'entreprise nous accueille les bras ouverts – généralement en stage ou en intérim. Pour obtenir ensuite un

contrat et notamment un CDI, l'entreprise est plus exigeante. Pour nous donner des responsabilités, il faut vraiment avoir de l'expérience sur le terrain et cela s'acquiert avec le temps. Ce n'est pas toujours évident de trouver, surtout quand on a fait de longues études théoriques.

« J'ai eu la chance d'être accompagnée par AJE. Monsieur Zivy, qui est dans cette salle, m'a parrainée au moment où j'étais dans une grande période de chômage entre le premier emploi et le second. Il m'a aidée à refaire mon CV, à repasser des entretiens, à reprendre confiance en moi. Finalement on s'aperçoit que la clé de la réussite, c'est aussi ce que l'on peut dégager lors d'un entretien. »

Le général Jean-Pierre KELCHE, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur

« Je viens de lancer l'association "Un avenir ensemble", qui engage plus de 500 000 décorés en France et à l'étranger. Parmi ces décorés, je cherche des parrains pour prendre en compte des jeunes lycéens boursiers méritants et les accompagner jusqu'au baccalauréat, puis dans un deuxième temps jusqu'à l'entrée dans la vie active. »

M. Benoît ROGER-VASSELIN, DRH du Groupe Publicis

« Pour moi, trois mots clés résument ces échanges : tout d'abord une impression de progrès considérable dans la compréhension mutuelle, d'une part entre les jeunes et l'entreprise, et d'autre part et surtout, entre le monde enseignant et l'entreprise, grâce aux efforts qui ont été faits de part et d'autre. Lorsque j'avais vingt ans, beaucoup considéraient que sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise, c'était "soumettre l'Université au patronat". Depuis lors, on a fait un grand nombre de progrès qui nous permettent, grâce à l'action de l'ensemble des acteurs que vous êtes, grâce à Jeunesse et Entreprises, de faire que chacun se comprenne mieux.

D'où le deuxième mot que j'ai retenu : dialogue. Jamais on ne pourra dire et redire assez la nécessité impérative du dialogue entre les jeunes et l'entreprise, entre l'entreprise et les enseignants, ce triangle essentiel pour que chacun essaye de comprendre les problématiques des autres et je m'adresse autant aux entreprises qu'aux jeunes et aux enseignants. Car nous le savons, nous les DRH, combien certains managers sont d'excellents techniciens dans leur domaine, mais ne sont pas capables de comprendre, d'écouter et d'entendre, capables de récompenser comme de sanctionner, en un mot d'être des managers qui "managent". Sur ce plan là, il est important que le dialogue se poursuive.

Je terminerai par une note d'espoir : les débats que nous avons eus ce matin ont montré la très grande capacité des jeunes à être à la fois réalistes et courageux.

Combien de fois n'avons-nous pas vu des employeurs dire à des jeunes "c'est tellement dommage que vous n'ayez pas de première expérience, sinon j'aurais pu vous prendre", tout en ne leur offrant pas cette première expérience. Cela revient à retirer à la jeunesse toute espérance de pouvoir un jour faire valoir ses capacités, ses talents et son travail. À cet égard, il est incontestable qu'un certain nombre d'entreprises n'ont pas été à la hauteur, il faut que nous ayons le courage de le reconnaître. Nous



avons donc encore beaucoup de choses à faire ensemble, mais je le répète : progrès, dialogue et espoir.»

ALLOCUTION DE CLÔTURE : DISCOURS DU PRÉSIDENT YVON GATTAZ À M. GILLES DE ROBIEN, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

(lire l'allocution du ministre en dernière page)

« Je profite de votre présence parmi nous, Monsieur le ministre, pour rappeler que nous avons signé récemment une convention entre votre ministère et notre Association, l'AJE, pour stimuler de concert l'esprit d'entreprise, la promotion des stages, l'information des enseignants venus nombreux à votre rencontre, et la mise en place de la "découverte de l'entreprise" en classe de 3ème.

Dans toutes ces actions, nos Clubs régionaux se montrent très actifs et ils ont pris déjà de nombreuses initiatives dans ce sens avec le soutien actif de vos inspecteurs d'Académie.

Nous allons ensemble réaliser des projets concertés qui sont résumés dans le document remis ce jour aux participants, et intitulé "Propositions d'actions". Vous savez, Monsieur le ministre, le rôle qu'a joué, depuis vingt ans, notre Association pour rapprocher le milieu de l'enseignement (comprenant bien sûr les jeunes eux-mêmes et les parents d'élèves) et le monde des entreprises, futurs fournisseurs de métiers et d'emplois. Je ne sais pas si nous avons "inventé" cette collaboration, mais je peux affirmer que nous l'avons lancée.

Et aujourd'hui, il nous semble que les mentalités ont sensiblement évolué : si le fossé abyssal ne s'est pas complètement comblé, le rapprochement tectonique enseignement-entreprise s'est largement manifesté, et nous sommes persuadés qu'il se poursuivra avec succès.

Vous le savez, Monsieur le ministre, la bonne volonté des services de votre ministère et celle des enseignants sont acquises. Soyez persuadé que celle des entreprises l'est aussi. Il nous semble impossible que cette collaboration, si indispensable à nos jeunes, puisse s'arrêter ou même rétrograder. Les mentalités ont évolué, nous semble-t-il, de façon irréversible et nous nous en réjouissons. »

« L'INTÉRÊT POUR L'ENTREPRISE NE SE DÉCRÈTE PAS, IL SE CONSTRUIT »

Extraits de l'allocution de clôture de Monsieur Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au colloque national AJE le 19 octobre dernier.

« **J**E N'AI JAMAIS eu que des raisons de me féliciter des relations de confiance qui se sont instaurées entre « Jeunesse et Entreprises » et le ministère dont j'ai la charge. C'est donc aujourd'hui le 20^e anniversaire de l'association. Je vous félicite de cette pérennité car c'est le signe que « Jeunesse et Entreprises » a un réel impact. Qu'elle assume avec efficacité une action de veille et d'interpellation des Pouvoirs publics. Elle le fait avec des données toujours précises, des enquêtes circonstanciées et un professionnalisme incontestable.

La question des rapports entre l'école et l'emploi est l'un des axes prioritaires de mon action au ministère de l'Éducation nationale. J'ai même inscrit la connaissance de l'entreprise dans ce qui constitue maintenant le texte de référence de l'Éducation nationale : le socle commun de connaissances et de compétences. Il est désormais écrit en toutes lettres que l'école doit apporter à tous les jeunes une connaissance de l'environnement économique, de l'entreprise, des métiers et des parcours de formation.

Un délégué interministériel à l'Orientation a été nommé, M. Pierre Lunel. Il est chargé de coordonner toutes les actions de l'État pour l'information des jeunes sur le monde de l'entreprise, pour leur orientation scolaire, et pour leur insertion professionnelle.

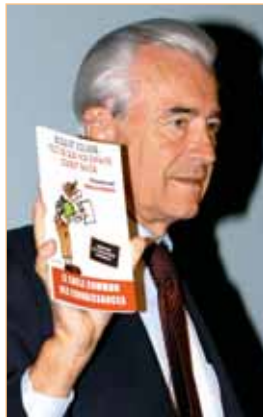
Mais il reste du travail à faire. Car l'intérêt pour l'entreprise ne se décrète pas, il se construit.

Il se construit avec les partenaires de l'Éducation nationale, qui font le lien avec le monde de l'entreprise. Parmi ces partenaires, l'association « Jeunesse et Entreprises », compte parmi les plus fidèles et les plus importants. Voilà pourquoi nous avons signé l'an dernier un protocole d'accord qui engage le ministère de l'Éducation nationale et l'association « Jeunesse et Entreprises ».

Aujourd'hui, je me félicite des actions qui se sont développées au niveau local, dans les Académies, au contact des clubs et des établissements et en particulier dans le cadre de la découverte professionnelle au collège.

Je voudrais souligner qu'il est impératif pour nous d'agir en amont sur la formation des enseignants.

Parce qu'ils sont en contact direct avec les jeunes, ils sont les plus à même de leur apporter des premières informations sur le monde de l'entreprise. C'est pour cela que j'ai demandé que la formation des enseignants incorpore un module de sensibilisation au monde profes-



sionnel et à l'orientation. Ce module pourrait consister en un stage en entreprise, obligatoire dans la formation.

Je ferai d'ailleurs appel à vos réseaux pour trouver des terrains d'accueil en nombre suffisant : car ce sont 12 000 enseignants stagiaires du secondaire qui sont concernés chaque année ! Mais les nouveaux enseignants ne sont pas les seuls concernés par cette sensibilisation au monde professionnel. Tous les enseignants le sont et je suis disposé à faciliter la tâche de tous ceux qui souhaitent investir un peu de leur temps pour faire un stage en entreprise. Les enseignants que je rencontre qui ont eu la chance de faire

un stage en entreprise en sont enchantés ! Et les entreprises qui les ont accueillis aussi. Des programmes existent. Il faut les développer, les étendre, susciter l'intérêt et l'envie pour ce genre de dispositifs.

Par ailleurs, nous devons poursuivre le travail en direction des élèves, et en particulier dans le cadre de l'option de découverte professionnelle en 3^{ème}. C'est un axe primordial de notre accord de coopération. 40 000 collégiens l'ont suivie l'année dernière dans un tiers des collèges.

Il y en aura 2 ou 3 fois plus cette année, puisque j'ai généralisé la découverte professionnelle à tous les collèges de France !

Voilà une magnifique occasion de développer chez nos jeunes une appétence pour le monde professionnel. Vous pouvez y contribuer en mobilisant les entreprises de votre réseau. Je vous y encourage !

Enfin, je n'oublie pas les parents d'élèves, qui sont dans la salle. Car eux-aussi peuvent agir dans le cadre de l'option de découverte professionnelle, en consacrant une ou deux heures de leur temps pour présenter leur métier en classe. Vous voyez que notre programme d'action pour rapprocher l'école et l'entreprise est bien fourni. Preuve que l'Éducation nationale bouge, qu'elle évolue avec son temps.

Mais pour aller plus loin encore, nous avons besoin de vous. J'ai toute confiance, car avec l'association « Jeunesse et Entreprises », nous disposons d'un lieu précieux de dialogue, de proposition et d'action. ■

Gilles de ROBIEN, ministre de l'Éducation nationale

« École et collège : tout ce que nos enfants doivent savoir »,
présenté par Gilles de Robien - Éditions XO (CNDP)